

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 25 NOVEMBRE 2022

N° 2022-11-07

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq novembre à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-huit novembre deux mille vingt-deux, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Délégué-es présents-es

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 9) : 17

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 22
Exprimées par pouvoirs : 11
Total (mini 19) : 33

Quorum atteint

**2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

**1 représentante du Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte
d'Azur (porteuse de 2 voix)**

Agnès ROSSI

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Gérard TENOUX

**1 représentant du Conseil départemental de la Drôme
(porteur de 2 voix)**

Pierre COMBES

12 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs d'1 voix chacun)

Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Jean-Christophe CAMP, Gilles CREMILLIEUX, Vincent JACQUEMART, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Nicole PELOUX, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY.

Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Corinne MOULIN à Didier-Claude BLANC, Roland PEYRON à Sébastien BERNARD, Michel ROLLAND à Philippe CAHN, Jean-François PERILHOU à Jean-Christophe CAMP, Yann TRACOL à Pierre COMBES, Danielle TOUCHE à Pascale ROCHAS, Laurent CHAREYRE à Frédéric ROUX.

Le quorum étant atteint, Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Madame Agnès ROSSI est nommée secrétaire de séance.

Objet : Projet Agro Environnemental et Climatique des Baronnies provençales drômoises : Animation 2022-2023

Montant des dépenses PnrBP	2023
Fonctionnement	30 773,73 €
Investissement	0€

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	35 921,75 €	30 773,73 €

Rapport :

La Présidente expose,

Dans le cadre de la nouvelle politique agricole commune pour la programmation 2023-2027, le syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales a déposé le 15 septembre 2022 une candidature pour porter un nouveau projet Agro-Environnemental et Climatique sur la partie drômoise de son territoire. Ce dispositif pourrait apporter jusqu'à 2 335 535 € sur 5 ans au territoire, afin d'accompagner la transition agro-écologique et l'amélioration des pratiques agricoles. Le dépôt de la candidature a été validé en Comité de pilotage le 9 septembre et les modalités techniques et financières par le biais d'une consultation numérique entre le 20/10/2022 et le 02/11/2022.

Afin de mettre en œuvre ce dispositif, le Parc sollicite une aide publique pour mener à bien les actions d'animation relatives au PAEC sur la période allant du 1^{er} novembre 2022 au 31 décembre 2023 : animation et coordination, suivi et information auprès des acteurs du territoire, des instances départementales et régionales, intervention sur l'aspect environnemental des diagnostics agro-environnementaux, mise en œuvre de la démarche d'évaluation...

Pour apporter une expertise la plus complète possible aux agriculteurs du territoire, le Parc délèguera une partie de l'animation à la Chambre d'agriculture de la Drôme et l'ADEM, selon les modalités définies dans une convention de partenariat (diagnostics agro-écologiques, interface, accompagnement technique...). Pour assurer la cohérence des actions avec les enjeux de préservation de la biodiversité, le Parc sollicitera également l'expertise de la LPO sur certains des enjeux environnementaux spécifiques ciblés dans le PAEC.

L'ADEM et la Chambre d'agriculture de la Drôme, en tant que partenaires, ont déposé une demande d'aide en leur nom auprès de la DRAAF AuRA. Leurs dépenses ne sont donc pas affichées dans le plan de financement présenté. Le financement de l'animation du dispositif en 2023 ne concernant que les mesures financées par le Ministère, il sera nécessaire de déposer à posteriori une demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour l'animation des MAEC « Eau ».

Afin de mener à bien cette animation, la Présidente propose de solliciter le concours financier du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire selon le plan de financement prévisionnel suivant :



Nature des dépenses	Montant en € TTC	Recettes	Montant en €
Salaire chargée – Chargée de mission Agriculture et pastoralisme	12 193,35 €	Etat – Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire	30 773,73 €
Salaire chargé – Chargé de projet Natura 2000	3 188,01 €		
Salaire du poste « réalisation des diagnostics environnementaux » Accroissement d'activité 2023	8 516,04 €	Autofinancement Pnr Bp	5 148,02 €
Frais indirects (25% des coûts salariaux)	5 974,35 €		
Intervention sur les diagnostics agro-environnementaux dans le cadre des mesures espèces – LPO Drôme	6 050,00 €		
TOTAL	35 921,75€	TOTAL	35 921,75€

Délibération

- ◆ Considérant l'appel à projet « Animation liée à la mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques », émis par la DRAAF AURA
- ◆ Considérant les mesures II.1.1 « Développer et valoriser les démarches de qualité d'une mosaïque de cultures agricoles » et II.4.1 « Adapter l'agriculture aux évolutions climatiques, sociétales et économiques » de la Charte du Parc
- ◆ Vu la délibération n°2022-02-04 du Comité syndical en date du 28 janvier 2022 ayant approuvé la feuille de route 2022-2024 qui prévoit le positionnement du Parc dans la prochaine génération des programmes agro-environnementaux et climatiques
- ◆ Vu la délibération du Bureau syndical n° 2022-06-07 en date du 29 avril 2022 ayant approuvé la candidature du Parc à un PAEC sur chaque partie de son territoire pour la période 2023-2027

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Valide** le budget et le plan de financement proposé
- **Dit** qu'une convention de partenariat sera signée entre le Parc, la Chambre d'agriculture de la Drôme et l'ADEM, qui définira le rôle de chacun dans l'animation du PAEC des Baronnies provençales drômoises
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

